

Le gouverneur de la Banque de France siffle la fin de la récréation entre les fintech et les banques

Alors que le ton est monté de façon surprenante entre banques et entreprises fintech ces dernières semaines, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a pris la parole pour stopper ces échanges d'amabilités et encourager au contraire la coopération.

Fin septembre, Nicolas Théry, président de la Fédération bancaire française (FBF), montait au front pour mettre en doute la capacité des fintech à protéger les données bancaires des clients, à l'ère de l'open banking. « *Les gigantesques valorisations des Fintech correspondent à l'anticipation par les marchés d'une marchandisation des individus et de leurs données personnelles. Or, il ne s'agit pas d'un choix de marché, mais de société* », arguait-il. La réponse d'Alain Clot, président de France Fintech, n'avait pas tardé, ce dernier regrettant une prise de position « *en contradiction avec ses membres* », militant plutôt pour un renforcement de la coopération. Un avis partagé par le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau.

À l'ouverture du deuxième forum Fintech organisé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF), il

vient d'appeler les banques à mieux accompagner le développement des fintech, ces jeunes pousses proposant des services financiers via les technologies numériques. « *J'appelle les banques à accompagner les transformations du système financier de manière constructive, sans faire preuve de craintes excessives* », a déclaré le gouverneur. « *Si les banques et les fintech ne savaient pas chacune innover, et souvent innover ensemble, les big tech (les géants du numérique souvent américains ou chinois, ndlr) ramasseraient la mise* », a-t-il souligné, après avoir demandé aux institutions bancaires de ne pas se « *tromper d'adversaire* » .

Le gouverneur a dit espérer que « *les difficultés de la mise en oeuvre de l'open banking* », c'est-à-dire la possibilité offerte aux entreprises – financières ou non – de se connecter aux services d'une banque via des canaux standardisés et ce afin de développer leurs propres applications, « *soient derrière nous* » .

Présent lors de l'ouverture du forum, le secrétaire d'État chargé du Numérique Cédric O a renchéri, en affirmant que « *la stratégie du containment* (endiguement, ndlr) » ne fonctionnait pas et en appelant les banques à ne pas entraver le développement des fintech. Il a aussi appelé à une meilleure régulation au niveau européen. « *Quand, du fait de l'application différenciée, certains acteurs, parmi les plus grandes fintech que nous connaissons en Europe, voient, dans l'utilisation de leurs cartes de paiement entre un tiers et la moitié des paiements refusés, cela pose question* », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, François Villeroy de Galhau a annoncé l'adoption et la publication « *d'ici la fin de l'année* » d'une charte « *qui aborde le parcours d'une fintech depuis le premier contact avec l'ACPR jusqu'à l'obtention de l'agrément requis* », notamment en termes de visibilité et de délais dans les démarches. « *Il y aura une réponse sur le fond dans les deux semaines* », a-t-il promis.

À lire aussi

[Impact, paiement fractionné... Les 5 tendances à suivre dans la FinTech](#)